



C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#1
JUN 2024



Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Cottigny
Président de Pas-de-Calais habitat

DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet : www.pasdecalais-habitat.fr Il donne accès à un grand nombre de services :

- Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- Solliciter une demande technique

Connectez-vous sur
www.pasdecalais-habitat.fr
→ rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

Attention : vous devez créer un nouveau compte même si vous en possédez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est
disponible sur les stores



LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



89% DES LOCATAIRES SONT
SATISFAITS DE
PAS-DE-CALAIS HABITAT*

*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat



Flashez ce
QR-Code pour
en savoir plus



Point dialogue | 03-21-62-62-62
NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr





UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Afin d'être au plus près de vous, l'agence de Mousseron s'est réorganisée autour de Christophe Dubois, votre nouvel interlocuteur.

Afin de vous garantir une meilleure disponibilité, les équipes se réorganisent. L'agence Mousseron gère désormais un peu plus de 1100 logements sur 7 communes de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin :

Libercourt, Oignies, Dourges, Évin-Malmaison, Leforest, Courcelles-les-Lens et Noyelles-Godault.

Christophe Dubois, fort de son expérience dans l'Audomarois, a rejoint le territoire Artois-Gohelle avec enthousiasme.

"L'objectif est de renforcer le lien de proximité avec les locataires, en organisant des visites de secteur ou des réunions d'échanges sur la vie au sein des résidences. Je peux compter sur une équipe qui est force de propositions et qui développe des actions pour les habitants. Petites et grandes actions permettent de créer du lien, comme ce fût le cas, notamment lors de la distribution de muguet au béguinage les Charmilles à Libercourt."

Les gardiens Gaël Pot (secteur de Noyelles-Godault) et Fabrice Lalys (pour les autres communes) sont également à votre écoute pour répondre à vos demandes.



Proche de vous, l'agence Mousseron est située au cœur du quartier.

CHANGEMENT DE GAZ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, une partie des Hauts-de-France change de gaz. GRDF doit régler les appareils alimentés en gaz naturel des consommateurs.

Si votre ville est concernée, vous serez contacté par un technicien GRDF afin qu'il effectue ce réglage. Cette opération est gratuite.

Soyez vigilant : si le réglage n'est pas fait, GRDF coupera l'alimentation gaz lors du changement.

Plus d'infos



VOTRE AGENCE

**Résidence Jules Mousseron,
19/2 rue Louise Weiss
à Noyelles-Godault**

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mardi de 10h à 12h
- Jeudi de 15h à 17h
- Vendredi de 10h à 12h



Votre responsable d'agence :
Christophe Dubois

Avec l'équipe de proximité, il est le garant de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

Votre conseillère logement vous reçoit lors de ses permanences :

- Lundi de 14h à 16h
sur rendez-vous

Elle vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

Votre conseillère sociale vous reçoit lors de ses permanences :

- Lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale :
☎ 03 21 62 62 62

Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement :



03 21 21 93 10
monlogista.fr